LES AIDES AUX CLUBS
LES AIDES FINANCIÈRES

VOUS AVEZ UN PROJET ? DÉCOUVREZ COMMENT OBTENIR DES SUBVENTIONS

UNION DES CLUBS DE RUGBY AMATEUR FRANÇAIS

Vous avez des projets : évènements sportifs, promotion de vos activités, emploi d'un salarié pour le développement de votre club, ...

Différents dispositifs vous permettent d'obtenir des subventions pour les mener à bien !

I. LES DISPOSITIFS DE SUBVENTIONS EXISTANTS POUR LES PROJETS SPORTIFS ASSOCIATIFS

- Agence Nationale du Sport (ANS) 2023
  - ANS Projet Sportif Fédéral
  - ANS Emploi
- Impact 2024
- Les subventions des conseils régionaux
- Le fonds pour le développement de la vie assiociative
- L'appel à projet politique de la ville
- ERASMUS+ Sport

II. LES AIDES À L'EMPLOI

- Les contrats d'apprentissage
- Emploi et insertion : les différents contrats
- Le dispositif parcours emploi compétences
- Le contrat unique d'insertion
- Le Plan 1 Jeune 1 Solution du gouvernement

LES DISPOSITIFS DE SUBVENTIONS EXISTANTS POUR LES PROJETS SPORTIFS ASSOCIATIFS

AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) 2023

ANS PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

- Accéder au **Rugby éducatif**
- Permettre une **pratique de proximité** pour toutes et tous, partout
- Promouvoir la **pratique féminine**
- Faire du Rugby un **enjeu sociétal** en perspective de la Coupe du Monde 2023
- Seuil minimal de demande 1 500€
- Limite de 3 projets par club

ANS EMPLOI

- 12 000€ / an pour l'embauche d'un CDI
- Chaque association doit se rapprocher de :
  - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
  - Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

*candidature de demande de subventions possible jusqu'au 24 mars 2023 à 12h sur votre "compte asso" (https://www.assoiations.gouv.fr/le-compte-aso.html

SUBVENTIONS DES CONSEILS RÉGIONAUX

- Financement d'équipements sportifs
- Financement de l'organisation d'une manifestation sportive
- Pass'Région pour les 15/25ans (permis de conduire, PSC1, BAFA, licence sportive, etc)

RDV sur le site de votre conseil régional

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSIOCIATIVE

Dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.

- Soutien aux asso. souhaitant développer la formation de leurs bénévoles
- Soutien au fonctionnement et aux projets innovant des asso.

Plus d'informations sur : https://www.assiociations.gouv.fr/FDVA.html

APPEL À PROJET POLITIQUE DE LA VILLE

Sous l'autorité de chaque préfet de région.

Ces appels à projet concernent les projets menés dans les quartiers des villes pour leurs habitants.

ERASMUS +

Un soutien pédagogique et financier

PROMOTION DE

- La participation du + grand nombre aux activités physiques et sportives
- L'intégrité du sport
- L'amélioration de la gouvernance
- La double carrière des athlètes
- L'encouragement des activités de volontariat
- La tolérance et l'inclusion sociale
- La contibution à la mise en oeuvre de la Semaine Européenne du Sport

LES AIDES À L'EMPLOI

Pour plus de renseignements , liens disponibles dans le document joint au mail

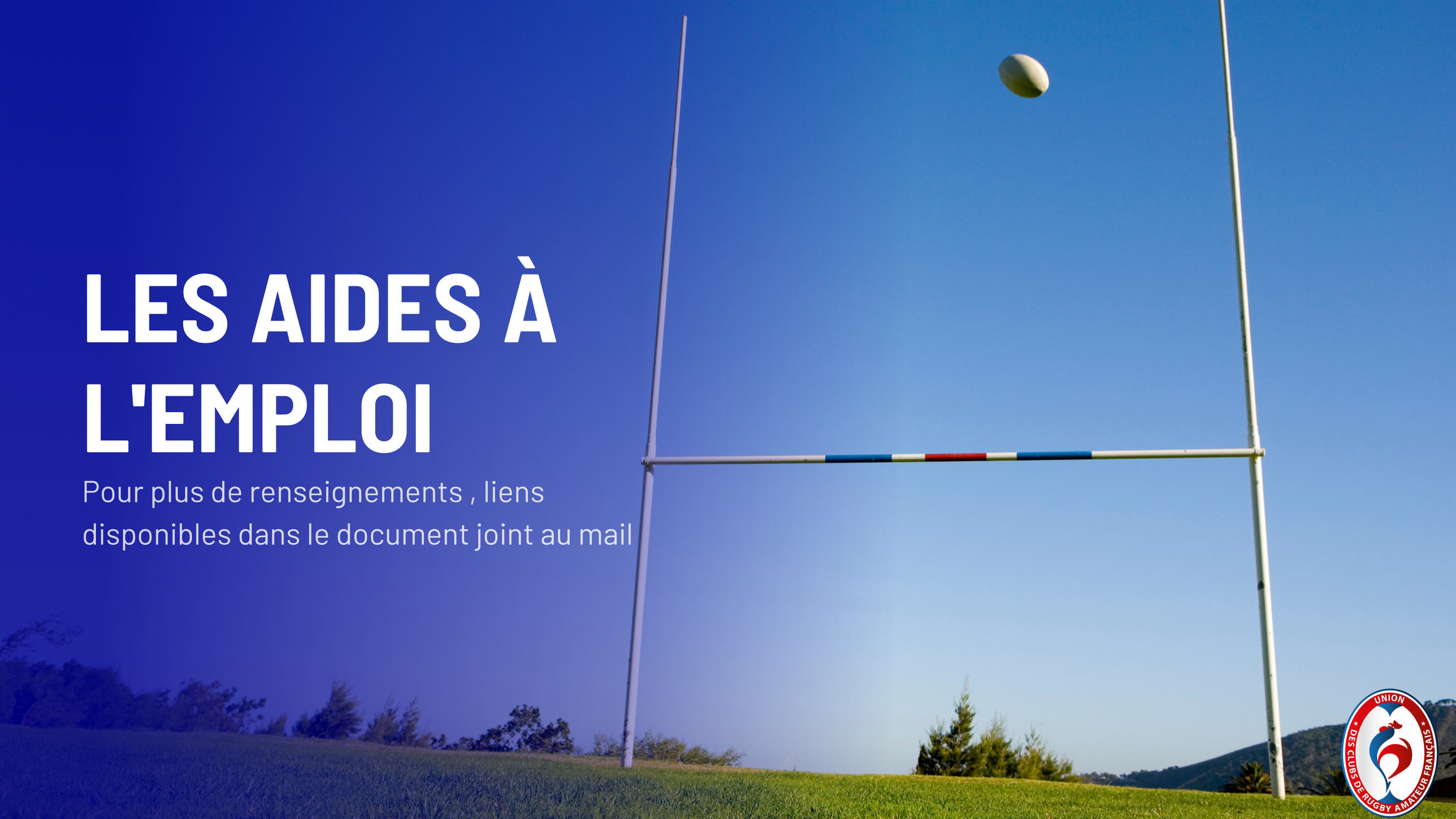

LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

(CUI)

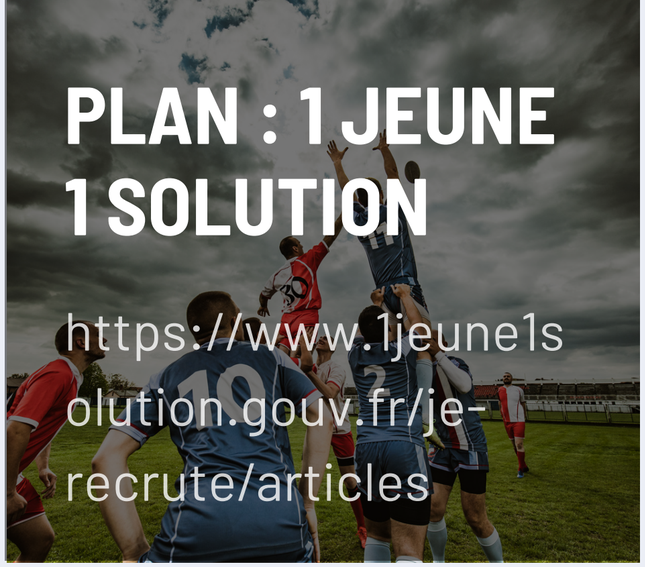

PLAN : 1 JEUNE 1 SOLUTION

https://www.1jeune1solution.gouv.fr/je-recrute/articles

EMPLOI ET INSERTION: LES DIFFÉRENTS CONTRATS

https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion

VISITEZ LES SITES DU GOUVERNEMENT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

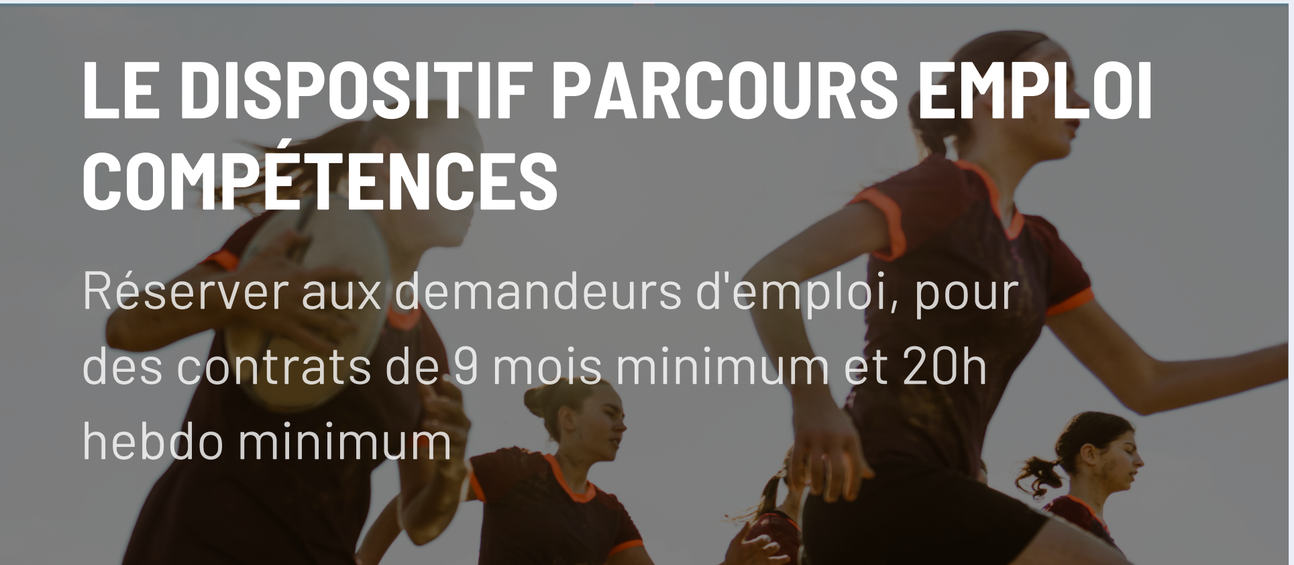

LE DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Réserver aux demandeurs d'emploi, pour des contrats de 9 mois minimum et 20h hebdo minimum

LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Une aide de 6 000€ sur 12 mois

https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aides-au-recrutement-d-un-alternant/article/aide-2023-aux-employeurs-qui-recrutent-en-alternance

CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE RUGBY DE DEMAIN

CONTACTEZ NOUS

TELEPHONE
05 62 75 20 41

MAIL
contact@ucraf.com

SITE
www.ucraf.com